

CAHIER

LE MONDE

Procurez-vous chaque jour la nouvelle section **SPORT** du **SOLEIL**

La Défense et la Sécurité sociale épargnées

Reagan gèle toutes les dépenses fédérales

WASHINGTON (d'après AFP et UPI) — Le président Ronald Reagan a décidé hier de geler à leur niveau actuel l'ensemble des dépenses fédérales au cours de la prochaine année fiscale et a demandé à ses ministres de faire \$34 milliards d'économies dans les secteurs non militaires pour atteindre cet objectif.

En outre, des discussions vont avoir lieu avec le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger pour essayer de réaliser \$8 milliards d'économies dans le budget du Pentagone, dont la croissance serait nettement ralentie (à environ 1 pour 100 après inflation), a indiqué la Maison-Blanche.

Ces mesures, si elles sont mises en place, permettraient de ramener à environ \$165 milliards le déficit budgétaire pour l'année fiscale 1986 qui débute le 1er octobre prochain, contre \$210 milliards pour l'année fiscale en cours et \$175,4 milliards pour l'année qui vient de s'achever.

Le bureau du budget estime que les dépenses fédérales totaliseront quelque \$835 milliards pendant l'année fiscale en cours — et pendant l'année fiscale 1986 si le gel est appliqué — auxquels s'ajoutent environ \$135 milliards d'intérêts dus au titre du service de la dette.

En dehors du Pentagone, seul le budget de la sécurité sociale sera épargné et la plupart des programmes fédéraux seront gelés ou réduits afin d'obtenir un gel global des dépenses, a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche.

La Défense

Le président attend le retour de Bruxelles du secrétaire à la Défense Caspar Weinberger, où il participe jusqu'à la fin de la semaine à une réunion de l'OTAN, avant de décider du budget du Pentagone. Comme chaque année, M. Weinberger s'oppose à une réduction des dépenses militaires prévues.

De source informée, on indique

que le président aurait déjà décidé qu'un ralentissement de ces dépenses est inévitable. On s'attend toutefois à ce que M. Weinberger fasse campagne contre le projet du directeur du budget, M. David Stockman, prévoyant des affectations de dépenses militaires en augmentation l'an prochain de 1 pour 100 seulement compte tenu de l'inflation.

Ce projet, qualifié de "pause" d'un an dans l'effort de réarmement, n'affecterait pas les programmes d'armements stratégiques, mais comporterait notamment un "gel" de la paye des militaires. Le budget du Pentagone pour l'année

fiscale en cours s'élève à environ \$284 milliards.

Interrogé hier depuis Bruxelles par NBC, M. Weinberger a souligné que le budget du Pentagone "est le seul budget du gouvernement américain dont le niveau doit être déterminé par la menace extérieure. J'aurai la semaine prochaine des entretiens avec le président Reagan sur les moyens à prendre pour continuer à reconquérir notre force militaire face à une menace sans cesse croissante et je suis sûr que, lorsqu'il aura fini de passer en revue toutes ses options, le président nous dira qu'il est non seulement convenable mais essentiel de poursuivre

notre programme de reconstruction", a conclu le secrétaire à la Défense.

Le président a d'ailleurs fait savoir qu'il ne souhaitait pas lancer un "signal" de faiblesse à l'Union soviétique juste au moment où des négociations doivent reprendre sur le désarmement.

Secteurs touchés

Parmi les réductions "drastiques" des dépenses non militaires dont le principe a été retenu, l'une des plus spectaculaires concerne les programmes d'aide aux agriculteurs. Les crédits de soutien aux prix

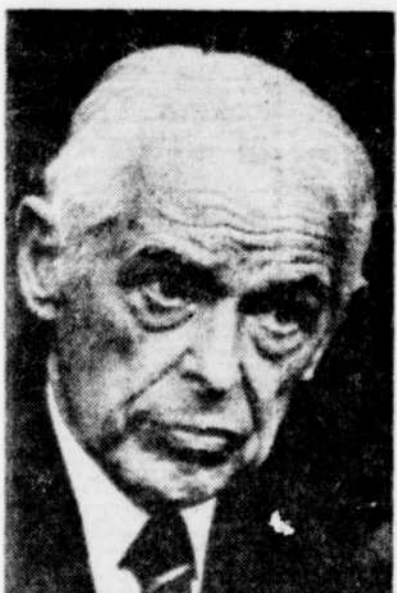
agricoles (\$14,4 milliards) seraient ainsi réduits de moitié d'ici 1988. Une telle mesure serait accompagnée, selon le secrétaire à l'Agriculture John Block, d'un renforcement de l'offensive américaine pour obtenir l'élimination des subventions à l'exportation fournies par les pays concurrents des États-Unis sur le marché agricole international, et notamment la CEE.

Pratiquement tous les salaires des fonctionnaires fédéraux seront bloqués et les programmes dans les secteurs de l'énergie, du logement et de l'éducation seront réduits.

Ce budget sera présenté au Congrès en janvier.

Nitze est chargé de "conseiller" Shultz à Genève

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a chargé hier M. Paul Nitze, l'homme de la "promenade dans les bois", de conseiller le secrétaire d'État américain dans les pourparlers sur le désarmement qu'il aura en janvier à Genève avec son homologue soviétique.



Paul NITZE

A 77 ans, M. Nitze est le négociateur américain le plus expérimenté en matière de désarmement. De 1981 à la fin 1983 il avait conduit la délégation américaine aux pourparlers de Genève sur les euromissiles.

Lors de ces négociations, M. Nitze s'était vu reprocher par les membres les plus "durs" du gou-

vernement américain d'avoir outrepassé ses fonctions en prenant sur lui de négocier avec son homologue soviétique l'accord dit de "la promenade dans les bois" qui avait finalement été rejeté par Washington comme par Moscou pendant l'été 1983.

Sa nomination laisse présager qu'il jouera un rôle majeur dans les négociations qui pourraient suivre la rencontre des 7 et 8 janvier de M. George Shultz avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andreï Gromyko.

Cette rencontre, rappelle-t-on, doit permettre aux États-Unis et à l'URSS de se mettre d'accord sur l'ordre du jour et les objectifs de nouvelles négociations portant sur l'ensemble des questions relatives aux armes nucléaires et spatiales.

La Maison-Blanche a toutefois précisé qu'en demandant à M. Nitze de jouer le rôle de "conseiller" auprès de M. Shultz, le président Reagan ne l'a pas encore désigné comme "négociateur spécial" sur le désarmement.

Le président américain avait proposé à l'Union soviétique que les deux pays désignent un tel négociateur afin de coordonner l'ensemble des dossiers du désarmement.

Le choix de M. Nitze a été décidé sur recommandation de M. Shultz et paraît confirmer l'emprise croissante du département d'État sur la politique de désarmement de la Maison-Blanche aux dépens du Pentagone dont l'intransigence avait suscité par le passé des frictions au sein du gouvernement.

Résultats officiels de l'élection américaine

WASHINGTON (AFP) — Un mois après le scrutin, la Commission fédérale des élections (FEC) a rendu public les premiers résultats officiels, provisoires mais sans surprise, de l'élection présidentielle américaine: Ronald Reagan a battu Walter Mondale avec 59 pour 100 des voix contre 41 pour 100 à son rival.

Selon les chiffres de la commission, le candidat républicain a obtenu 53,375,811 voix contre 37,028,194 à son rival démocrate. La FEC prend cependant soin de préciser que ces chiffres ne sont pas

définitifs, les résultats obtenus le 6 novembre par les petits candidats à la Maison-Blanche n'étant toujours que partiels.

Un décompte enfin officiel sera publié par la FEC lorsque les 50 États de l'Union auront achevé et vérifié le dépouillement des suffrages exprimés.

Jusqu'à présent, les seuls résultats disponibles étaient ceux collectés par la presse, grâce à une organisation mise sur pied par deux agences de presse et les trois grandes chaînes de télévision américaines.

Violents affrontements à Madagascar: 50 morts

ANTANANARIVO (AFP) — Des affrontements sanglants entre deux clans rivaux de jeunes ont fait plus d'une cinquantaine de morts au cours des dernières 48 heures à Antananarivo, a-t-on appris de diverses sources dignes de foi.

Des adeptes du "Kung Fu", dont la pratique est pourtant interdite à Madagascar depuis le mois d'août, ont attaqué et incendié mardi en fin d'après-midi le "repaire" d'un groupe de marginaux regroupés sous l'appellation de "TTS" (ou chômeurs conscients de leurs responsabilités) que le régime malgache avait tenté à une époque de "recupérer" en leur offrant une chance de réinsertion sociale.

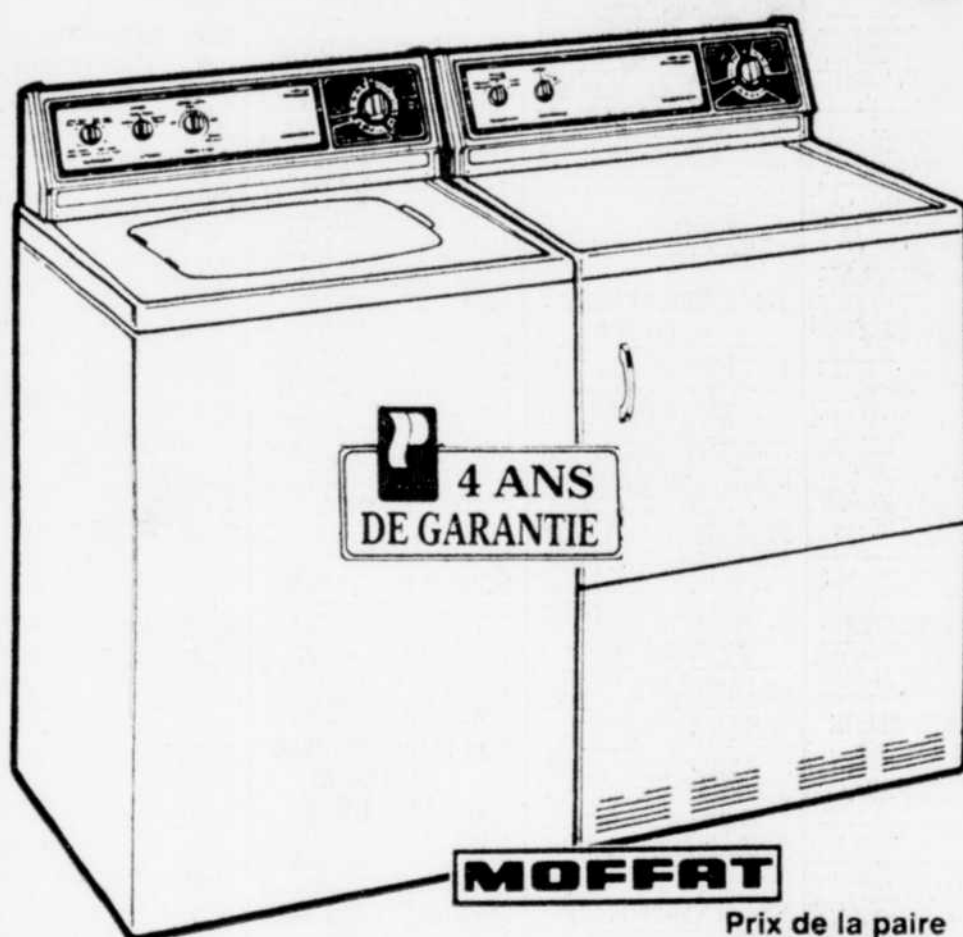
Ce "règlement de cotes" par

ticulièrement violent a été strictement limité à une rue du quartier de Soarano, proche de l'avenue de l'Indépendance et n'a, à aucun moment, dégénéré en actes de vandalisme ou de pillage. Un important service d'ordre bouclait d'ailleurs le quartier.

La neutralité, pour ne pas dire la passivité, des forces de l'ordre, dont le rôle a été de circonscrire les affrontements au camp des "TTS", est généralement interprétée comme une volonté des autorités d'assainir le climat social dans la capitale malgache.

La radio-télévision et la presse écrite de Madagascar n'ont pas été autorisées pour l'instant à relater ces événements.

La garantie 4 ans Pascal est applicable sur tous les électroménagers Moffat



Prix de la paire
\$888⁸⁸

1. Laveuse Moffat

- Modèle MWG1160
- 5 combinaisons de lavage/essorage
 - Régulateur de niveau d'eau
 - 5 réglages de lavage/rinçage
 - Distributeur d'agent de blanchissage
 - Filtre autonettoyant • 5 cycles

2. Sécheuse Moffat

- Modèle MDG1160-X
- Séchage automatique normal • Séchage automatique "permanent press" • Séchage minuté en option • 3 degrés de chaleur • Grille de séchage



MDB1250

- 5 boutons-poussoirs, 8 cycles - pour lave-vaisselle

\$469⁸⁸

Modèle portatif aussi disponible

MDC1250

- Dessus en cerisier avec mêmes caractéristiques que ci-haut

\$498⁸⁸

COURS DE CUISSON GRATUIT
AVEC ACHAT DE L'UN DES
FOURS À MICRO-ONDES MOFFAT



Four à micro-ondes
Modèle MCT2013

- Capacité de 1,5 pi. cu. • Niveau d'énergie variable • Système du tour "Multi-Wave" • Minuterie 2 vitesses 35 minutes • Tablette pour cuisson "tout-en-un" • Poignée de porte avec serrure intégrée

\$379⁸⁸



"Qualité supérieure"

- Grande capacité de 1,5 pi. cu. • 750 watts • Système "Auto-Cook" attribué à Litton Moffat • Décongélation automatique • Mise en marche différée • MCT2093

\$669⁸⁸



MGC873

- Traits supplémentaires
- Commande électronique • Niveau d'énergie variable • Contrôle des températures automatique • Mémoire à 2 niveaux • Porte en verre noir • Mise en marche différée • Temps-record de décongélation/cuisson

\$429⁸⁸



MGC813

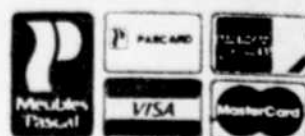
- Traits supplémentaires
- Minuterie à cadran 25 minutes • Commande de puissance variable • Sonnerie de fin de cycle • Porte en verre noir

\$279⁸⁸



Plus Personnel

Meubles Pascal - Place Laurier
2700, boul. Laurier, Ste-Foy



Crédit offert
Une question de choix

LES ANNONCES CLASSÉES 647-3331

A votre service
de 8h30 à 17h30, du lundi au vendredi

COMPOSEZ 647-3331

Toutes les petites annonces reçues avant 17h30 seront publiées le lendemain. Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

Frais pour numéro de département: 10\$
Bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service adéquat, l'annonceur accepte que l'éditeur ne soit pas tenu responsable des dommages qui pourraient subir lors de l'utilisation de ce service particulier de livraison du courrier.

index des rubriques

SERVICES ET VENTES

- 102—Accessoires de parterre
- 103—Activités diverses
- 104—Agences matrimoniales
- 105—Alimentation
- 115—Aménagement de terrain
- 116—Aménagement
- 121—Animaux
- 124—Antiquités
- 127—Appareils électriques
- 130—Argent à prêter
- 133—Argent à prêter
- 137—Artisanat
- 139—Assurances
- 142—Bicyclettes
- 145—Camping
- 149—Chasse, pêche et sports
- 151—Chauffage-Climatisation
- 153—Couture
- 154—Conditionnement physique
- 157—Décoration intérieure
- 160—Déménagement-Transport
- 163—Déménagement
- 166—Équipement de bureau
- 169—Équipement de commerce et de restaurant
- 172—Enseignement-cours
- 175—Extinction

EMPLOIS

- 312—Occasion d'affaires
- 313—Offres d'emplois
- 316—Services domestiques et garderie
- 318—Services domestiques et garderie
- 320—Emplois d'été demandés par étudiants (nés)
- 324—Demandes d'emploi
- 329—Services spécialisés

LOGEMENTS

- 400—Ancienne-Lorette
- 401—Beauport
- 402—Cap-Rouge
- 403—Champlain
- 404—Charlebourg
- 405—Les Saules-Dubergier
- 406—Limoilou
- 407—Limoilou
- 408—Neufchâtel-Loretteville
- 409—Montcalm
- 410—Rive-Sud
- 411—Rive-Sud
- 412—Rive-Sud
- 413—Rive-Sud
- 414—St-Jean-Baptiste
- 415—St-Roch
- 416—St-Sauveur
- 417—St-Sauveur
- 418—St-Sauveur
- 419—St-Sauveur
- 420—Vanier
- 421—Vanier
- 422—Vanier
- 423—Vanier
- 424—Vanier
- 425—Non classifiés
- 426—Chambres et pensions
- 427—Chambres demandées

CONDOMINIUM

- 470—Condominium à louer
- 471—Condominium à vendre

MAISONS SEULES

- 480—Ancienne-Lorette
- 481—Beauport
- 482—Cap-Rouge
- 483—Champlain
- 484—Charlebourg
- 485—Les Saules-Dubergier
- 486—Limoilou
- 487—Neufchâtel-Loretteville
- 488—Montcalm
- 489—Rive-Sud
- 490—Rive-Sud
- 491—Rive-Sud
- 492—Rive-Sud
- 493—Rive-Sud
- 494—St-Jean-Baptiste
- 495—St-Roch
- 496—St-Sauveur
- 497—St-Sauveur
- 498—St-Sauveur
- 499—St-Sauveur
- 500—Vanier
- 501—Vanier
- 502—Vanier
- 503—Vanier
- 504—Vanier
- 505—Non classifiés
- 506—Chambres et pensions
- 507—Chambres demandées

MAISONS A REVENUS

- 520—Ancienne-Lorette
- 521—Beauport
- 522—Cap-Rouge
- 523—Champlain
- 524—Charlebourg
- 525—Les Saules-Dubergier
- 526—Limoilou
- 527—Limoilou
- 528—Neufchâtel-Loretteville
- 529—Montcalm
- 530—Rive-Sud
- 531—Rive-Sud
- 532—Rive-Sud
- 533—Rive-Sud
- 534—St-Jean-Baptiste
- 535—St-Roch
- 536—St-Sauveur
- 537—St-Sauveur
- 538—St-Sauveur
- 539—St-Sauveur
- 540—Vanier
- 541—Vanier
- 542—Vanier
- 543—Vanier
- 544—Vanier
- 545—Non classifiés
- 546—Chambres et pensions
- 547—Chambres demandées

MAISONS SEULES

- 580—Ancienne-Lorette
- 581—Beauport
- 582—Cap-Rouge
- 583—Champlain
- 584—Charlebourg
- 585—Les Saules-Dubergier
- 586—Limoilou
- 587—Neufchâtel-Loretteville
- 588—Montcalm
- 589—Rive-Sud
- 590—Rive-Sud
- 591—Rive-Sud
- 592—Rive-Sud
- 593—Rive-Sud
- 594—St-Jean-Baptiste
- 595—St-Roch
- 596—St-Sauveur
- 597—St-Sauveur
- 598—St-Sauveur
- 599—St-Sauveur
- 600—Vanier
- 601—Vanier
- 602—Vanier
- 603—Vanier
- 604—Vanier
- 605—Non classifiés
- 606—Chambres et pensions
- 607—Chambres demandées

CONDOMINIUM

- 670—Condominium à louer
- 671—Condominium à vendre

MAISONS SEULES

- 680—Ancienne-Lorette
- 681—Beauport
- 682—Cap-Rouge
- 683—Champlain
- 684—Charlebourg
- 685—Les Saules-Dubergier
- 686—Limoilou
- 687—Neufchâtel-Loretteville
- 688—Montcalm
- 689—Rive-Sud
- 690—Rive-Sud
- 691—Rive-Sud
- 692—Rive-Sud
- 693—Rive-Sud
- 694—St-Jean-Baptiste
- 695—St-Roch
- 696—St-Sauveur
- 697—St-Sauveur
- 698—St-Sauveur
- 699—St-Sauveur
- 700—Vanier
- 701—Vanier
- 702—Vanier
- 703—Vanier
- 704—Vanier
- 705—Non classifiés
- 706—Chambres et pensions
- 707—Chambres demandées

MAISONS A REVENUS

- 720—Ancienne-Lorette
- 721—Beauport
- 722—Cap-Rouge
- 723—Champlain
- 724—Charlebourg
- 725—Les Saules-Dubergier
- 726—Limoilou
- 727—Limoilou
- 728—Neufchâtel-Loretteville
- 729—Montcalm
- 730—Rive-Sud
- 731—Rive-Sud
- 732—Rive-Sud
- 733—Rive-Sud
- 734—St-Jean-Baptiste
- 735—St-Roch
- 736—St-Sauveur
- 737—St-Sauveur
- 738—St-Sauveur
- 739—St-Sauveur
- 740—Vanier
- 741—Vanier
- 742—Vanier
- 743—Vanier
- 744—Vanier
- 745—Non classifiés
- 746—Chambres et pensions
- 747—Chambres demandées

MAISONS SEULES

- 780—Ancienne-Lorette
- 781—Beauport
- 782—Cap-Rouge
- 783—Champlain
- 784—Charlebourg
- 785—Les Saules-Dubergier
- 786—Limoilou
- 787—Neufchâtel-Loretteville
- 788—Montcalm
- 789—Rive-Sud
- 790—Rive-Sud
- 791—Rive-Sud
- 792—Rive-Sud
- 793—Rive-Sud
- 794—St-Jean-Baptiste
- 795—St-Roch
- 796—St-Sauveur
- 797—St-Sauveur
- 798—St-Sauveur
- 799—St-Sauveur
- 800—Vanier
- 801—Vanier
- 802—Vanier
- 803—Vanier
- 804—Vanier
- 805—Non classifiés
- 806—Chambres et pensions
- 807—Chambres demandées

CONDOMINIUM

- 870—Condominium à louer
- 871—Condominium à vendre

MAISONS SEULES

- 880—Ancienne-Lorette
- 881—Beauport
- 882—Cap-Rouge
- 883—Champlain
- 884—Charlebourg
- 885—Les Saules-Dubergier
- 886—Limoilou
- 887—Neufchâtel-Loretteville
- 888—Montcalm
- 889—Rive-Sud
- 890—Rive-Sud
- 891—Rive-Sud
- 892—Rive-Sud
- 893—Rive-Sud
- 894—St-Jean-Baptiste
- 895—St-Roch
- 896—St-Sauveur
- 897—St-Sauveur
- 898—St-Sauveur
- 899—St-Sauveur
- 900—Vanier
- 901—Vanier
- 902—Vanier
- 903—Vanier
- 904—Vanier
- 905—Non classifiés
- 906—Chambres et pensions
- 907—Chambres demandées

COMMERCE ET INDUSTRIES

- 980—Bureaux
- 981—Bureaux
- 982—Bureaux
- 983—Bureaux
- 984—Bureaux
- 985—Bureaux
- 986—Bureaux
- 987—Bureaux
- 988—Bureaux
- 989—Bureaux
- 990—Bureaux
- 991—Bureaux
- 992—Bureaux
- 993—Bureaux
- 994—Bureaux
- 995—Bureaux
- 996—Bureaux
- 997—Bureaux
- 998—Bureaux
- 999—Bureaux

MAISONS A REVENUS

- 920—Ancienne-Lorette
- 921—Beauport
- 922—Cap-Rouge
- 923—Champlain
- 924—Charlebourg
- 925—Les Saules-Dubergier
- 926—Limoilou
- 927—Limoilou
- 928—Neufchâtel-Loretteville
- 929—Montcalm
- 930—Rive-Sud
- 931—Rive-Sud
- 932—Rive-Sud
- 933—Rive-Sud
- 934—St-Jean-Baptiste
- 935—St-Roch
- 936—St-Sauveur
- 937—St-Sauveur
- 938—St-Sauveur
- 939—St-Sauveur
- 940—Vanier
- 941—Vanier
- 942—Vanier
- 943—Vanier
- 944—Vanier
- 945—Non classifiés
- 946—Chambres et pensions
- 947—Chambres demandées

MAISONS SEULES

- 980—Ancienne-Lorette
- 981—Beauport
- 982—Cap-Rouge
- 983—Champlain
- 984—Charlebourg
- 985—Les Saules-Dubergier
- 986—Limoilou
- 987—Neufchâtel-Loretteville
- 988—Montcalm
- 989—Rive-Sud
- 990—Rive-Sud
- 991—Rive-Sud
- 992—Rive-Sud
- 993—Rive-Sud
- 994—St-Jean-Baptiste
- 995—St-Roch
- 996—St-Sauveur
- 997—St-Sauveur
- 998—St-Sauveur
- 999—St-Sauveur
- 1000—Vanier
- 1001—Vanier
- 1002—Vanier
- 1003—Vanier
- 1004—Vanier
- 1005—Non classifiés
- 1006—Chambres et pensions
- 1007—Chambres demandées

CONDOMINIUM

- 1070—Condominium à louer
- 1071—Condominium à vendre

MAISONS SEULES

- 1080—Ancienne-Lorette
- 1081—Beauport
- 1082—Cap-Rouge
- 1083—Champlain
- 1084—Charlebourg
- 1085—Les Saules-Dubergier
- 1086—Limoilou
- 1087—Neufchâtel-Loretteville
- 1088—Montcalm
- 1089—Rive-Sud
- 1090—Rive-Sud
- 1091—Rive-Sud
- 1092—Rive-Sud
- 1093—Rive-Sud
- 1094—St-Jean-Baptiste
- 1095—St-Roch
- 1096—St-Sauveur
- 1097—St-Sauveur
- 1098—St-Sauveur
- 1099—St-Sauveur
- 1100—Vanier
- 1101—Vanier
- 1102—Vanier
- 1103—Vanier
- 1104—Vanier
- 1105—Non classifiés
- 1106—Chambres et pensions
- 1107—Chambres demandées

CONDOMINIUM

- 1170—Condominium à louer
- 1171—Condominium à vendre

MAISONS SEULES

- 1180—Ancienne-Lorette
- 1181—Beauport
- 1182—Cap-Rouge
- 1183—Champlain
- 1184—Charlebourg
- 1185—Les Saules-Dubergier
- 1186—Limoilou
- 1187—Neufchâtel-Loretteville
- 1188—Montcalm
- 1189—Rive-Sud
- 1190—Rive-Sud
- 1191—Rive-Sud
- 1192—Rive-Sud
- 1193—Rive-Sud
- 1194—St-Jean-Baptiste
- 1195—St-Roch
- 1196—St-Sauveur
- 1197—St-Sauveur
- 1198—St-Sauveur
- 1199—St-Sauveur
- 1200—Vanier
- 1201—Vanier
- 1202—Vanier
- 1203—Vanier
- 1204—Vanier
- 1205—Non classifiés
- 1206—Chambres et pensions
- 1207—Chambres demandées

CONDOMINIUM

- 1270—Condominium à louer
- 1271—Condominium à vendre

MAISONS SEULES

- 1280—Ancienne-Lorette
- 1281—Beauport
- 1282—Cap-Rouge
- 1283—Champlain
- 1284—Charlebourg
- 1285—Les Saules-Dubergier
- 1286—Limoilou
- 1287—Neufchâtel-Loretteville
- 1288—Montcalm
- 1289—Rive-Sud
- 1290—Rive-Sud
- 1291—Rive-Sud
- 1292—Rive-Sud
- 1293—Rive-Sud
- 1294—St-Jean-Baptiste
- 1295—St-Roch
- 1296—St-Sauveur
- 1297—St-Sauveur
- 1298—St-Sauveur
- 1299—St-Sauveur
- 1300—Vanier
- 1301—Vanier
- 1302—Vanier
- 1303—Vanier
- 1304—Vanier
- 1305—Non classifiés
- 1306—Chambres et pensions
- 1307—Chambres demandées

CONDOMINIUM

- 1370—Condominium à louer
- 1371—Condominium à vendre

MAISONS SEULES

- 1380—Ancienne-Lorette
- 1381—Beauport
- 1382—Cap-Rouge
- 1383—Champlain
- 1384—Charlebourg
- 1385—Les Saules-Dubergier
- 1386—Limoilou
- 1387—Neufchâtel-Loretteville
- 1388—Montcalm
- 1389—Rive-Sud
- 1390—Rive-Sud
- 1391—Rive-Sud
- 1392—Rive-Sud
- 1393—Rive-Sud
- 1394—St-Jean-Baptiste
- 1395—St-Roch
- 1396—St-Sauveur
- 1397—St-Sauveur
- 1398—St-Sauveur
- 1399—St-Sauveur
- 1400—Vanier
- 1401—Vanier
- 1402—Vanier
- 1403—Vanier
- 1404—Vanier
- 1405—Non classifiés
- 1406—Chambres et pensions
- 1407—Chambres demandées

CONDOMINIUM

- 1470—Condominium à louer
- 1471—Condominium à vendre

MAISONS SEULES

- 1480—Ancienne-Lorette
- 1481—Beauport
- 1482—Cap-Rouge
- 1483—Champlain
- 1484—Charlebourg
- 1485—Les Saules-Dubergier
- 1486—Limoilou
- 1487—Neufchâtel-Loretteville
- 1488—Montcalm
- 1489—Rive-Sud
- 1490—Rive-Sud
- 1491—Rive-Sud
- 1492—Rive-Sud
- 1493—Rive-Sud
- 1494—St-Jean-Baptiste
- 1495—St-Roch
- 1496—St-Sauveur
- 1497—St-Sauveur
- 1498—St-Sauveur
- 1499—St-Sauveur
- 1500—Vanier
- 1501—Vanier
- 1502—Vanier
- 1503—Vanier
- 1504—Vanier
- 1505—Non classifiés
- 1506—Chambres et pensions
- 1507—Chambres demandées

CONDOMINIUM

- 1570—Condominium à louer
- 1571—Condominium à vendre

MAISONS SEULES

- 1580—Ancienne-Lorette
- 1581—Beauport
- 1582—Cap-Rouge
- 1583—Champlain
- 1584—Charlebourg
- 1585—Les Saules-Dubergier
- 1586—Limoilou
- 1587—Neufchâtel-Loretteville
- 1588—Montcalm
- 1589—Rive-Sud
- 1590—Rive-Sud
- 1591—Rive-Sud
- 1592—Rive-Sud
- 1593—Rive-Sud
- 1594—St-Jean-Baptiste
- 1595—St-Roch
- 1596—St-Sauveur
- 1597—St-Sauveur
- 1598—St-Sauveur
- 1599—St-Sauveur
- 1600—Vanier
- 1601—Vanier
- 1602—Vanier
- 1603—Vanier
- 1604—Vanier
- 1605—Non classifiés
- 1606—Chambres et pensions
- 1607—Chambres demandées

CONDOMINIUM

- 1670—Condominium à louer
- 1671—Condominium à vendre

MAISONS SEULES

- 1680—Ancienne-Lorette
- 1681—Beauport
- 1682—Cap-Rouge
- 1683—Champlain
- 1684—Charlebourg
- 1685—Les Saules-Dubergier
- 1686—Limoilou
- 1687—Neufchâtel-Loretteville
- 1688—Montcalm
- 1689—Rive-Sud
- 1690—Rive-Sud
- 1691—Rive-Sud
- 1692—Rive-Sud
- 1693—Rive-Sud
- 1694—St-Jean-Baptiste
- 1695—St-Roch
- 1696—St-Sauveur
- 1697—St-Sauveur
- 1698—St-Sauveur
- 1699—St-Sauveur
- 1700—Vanier
- 1701—Vanier
- 1702—Vanier
- 1703—Vanier
- 1704—Vanier
- 1705—Non classifiés
- 1706—Chambres et pensions
- 1707—Chambres demandées

CONDOMINIUM

- 1770—Condominium à louer
- 1771—Condominium à vendre

MAISONS SEULES

- 1780—Ancienne-Lorette
- 1781—Beauport
- 1782—Cap-Rouge
- 1783—Champlain
- 1784—Charlebourg
- 1785—Les Saules-Dubergier
- 1786—Limoilou
- 1787—Neufchâtel-Loretteville
- 1788—Montcalm
- 1789—Rive-Sud
- 1790—Rive-Sud
- 1791—Rive-Sud
- 1792—Rive-Sud
- 1793—Rive-Sud
- 1794—St-Jean-Baptiste
- 1795—St-Roch
- 1796—St-Sauveur
- 1797—St-Sauveur
- 1798—St-Sauveur
- 1799—St-Sauveur
- 1800—Vanier
- 1801—Vanier
- 1802—Vanier
- 1803—Vanier
- 1804—Vanier
- 1805—Non classifiés
- 1806—Chambres et pensions
- 1807—Chambres demandées

CONDOMINIUM

- 1870—Condominium à louer
- 1871—Condominium à vendre

MAISONS SEULES

- 1880—Ancienne-Lorette
- 1881—Beauport
- 1882—Cap-Rouge
- 1883—Champlain
- 1884—Charlebourg
- 1885—Les Saules-Dubergier
- 1886—Limoilou
- 1887—Neufchâtel-Loretteville
- 1888—Montcalm
- 1889—Rive-Sud
- 1890—Rive-Sud
- 1891—Rive-Sud
- 1892—Rive-Sud
- 1893—Rive-Sud
- 1894—St-Jean-Baptiste
- 1895—St-Roch
- 1896—St-Sauveur
- 1897—St-Sauveur
- 1898—St-Sauveur
- 1899—St-Sauveur
- 1900—Vanier

HOROSCOPE

JEUDI 6 DÉCEMBRE

La conjonction Mercure-Neptune vous inclinera à la paresse et à la facilité. Vous aurez tendance à vous laisser vivre et vous risquez de voir les fruits de votre travail passés recueillis par quelqu'un d'autre. Chance avec 43 et 28.

ANNIVERSAIRES: Vous avez intérêt à vous préoccuper de l'avenir. Le moment est favorable pour vous lancer dans des projets nouveaux.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront passionnés et non conformistes. Leur besoin d'action risque de les pousser dans des aventures périlleuses.

BELIER (21 mars — 20 avril) Profession: Vous serez énergique et actif, il faudra en profiter pour mettre un terme à tout ce que vous avez mis en route. **Affection:** Vous ferez une rencontre importante pour votre avenir. **Santé:** Bonne.

TAUREAU (21 avril — 20 mai) Profession: Prenez le temps de réfléchir avant de vous lancer dans une entreprise qui peut s'avérer dangereuse pour votre budget. **Affection:** Évitez de donner des motifs de jalousie. **Santé:** Mangez à heures régulières.

GEMEAUX (21 mai — 21 juin) Profession: De nouveaux éléments viendront confirmer vos idées et vous donneront la possibilité de passer à l'action. **Affection:** Ne troublez pas votre bonheur en rêvant à l'impossible. **Santé:** Bon tonus.

CANCER (22 juin — 22 juillet) Profession: Une attitude trop obstinée nuit à vos rapports avec vos collaborateurs, ayez l'esprit plus ouvert aux nouvelles idées. **Affection:** Montrez-vous plus tendre avec l'être cher. **Santé:** Bonne vitalité.

LION (23 juillet — 21 août) Profession: Vous serez très sensible aux critiques et dans votre désir de mieux faire vous risquez de commettre un impair. **Affection:** Une rivalité stimule votre désir de plaire. **Santé:** Ne vous surmenez pas.

VIERGE (23 août — 22 sept.) Profession: Sachez vous adapter avec plus de souplesse aux changements de vos conditions de travail, vous pouvez en tirer parti. **Affection:** Ne soyez pas jaloux des succès de l'être cher. **Santé:** Attention aux chutes.

BALANCE (23 sept. — 22 oct.) Profession: Intéressez-vous à une recherche nouvelle qui enrichira votre travail et peut vous valoir une promotion. **Affection:** Si vous voulez être compris, faites l'aveu sincère de vos sentiments. **Santé:** Bonne.

SCORPION (23 oct. — 21 nov.)

Profession: Mettez vos qualités intuitives au service de projets concrets et essayez de réaliser vos plans de manière à ce qu'ils servent les intérêts de tous. **Affection:** Consacrez-vous à votre partenaire. **Santé:** Bonne.

SAGITTAIRE (22 nov. — 20 déc.) Profession: Vous serez sous l'influence de courants contradictoires qui vous rendront indécis. Évitez de prendre une décision importante. **Affection:** Évitez les discussions en famille. **Santé:** Surveillez votre foie.

CAPRICORNE (21 déc. — 19 janv.) Profession: Vous aurez des idées claires et vous réglerez vos

problèmes facilement, soyez plus souple et dominez-vous face aux obstacles. **Affection:** Cherchez à maintenir une bonne ambiance familiale. **Santé:** Bon tonus.

VERSEAU (20 janv. — 18 fév.) Profession: De nouveaux contacts vous décevront un peu, mais attendez pour porter un jugement définitif sur des personnes que vous connaissez mal. **Affection:** Harmonie en famille. **Santé:** N'abusez pas des boissons fortes.

POISSONS (19 fév. — 20 mars) Profession: Votre travail vous donnera de grandes satisfactions, n'hésitez pas à fournir l'effort nécessaire pour consolider votre situation. **Affection:** Élargissez le cercle de vos amis et relations. **Santé:** Bon tonus.

LE BRIDGE CONTRAT

© Edimédia Inc.

1841 SELON LE CONTRAT

Il arrive souvent que le déclarant, dès l'en-tête, regrette de ne pas être à un contrat plus élevé. Cela ne veut pas dire que le contrat soit nécessairement facile.

Donneur, Ouest, Vulnérables: Tous Nord
 ♠ V5
 ♥ A734
 ♦ R963
 ♣ A6

Ouest ♠ 92
 ♥ DV108
 ♦ R74
 ♣ DV54

Est ♠ D10864
 ♥ 2
 ♦ V1082
 ♣ 832

Sud ♠ AR73
 ♥ R963
 ♦ A5
 ♣ 1097

Les enchères
 Ouest Nord Est Sud
 P 1 1 1 1
 P 2 2 2 2
 P 3 3 3 3
 P 4 4 4 4

Entame: Roi de trèfle
 Avec le jeu du diagramme, si vous étiez à 6 coeurs en Sud contre une entame du roi de trèfle, il faudrait miser sur une répartition favorable des suites rouges. Le meilleur jeu consiste à prendre le roi de trèfle de l'as, puis de faire A-R de coeur, avant de jouer les carreaux. Si les coeurs sont 3-2 et les carreaux 3-3 (ou V-10 doubleton chez celui n'ayant que deux coeurs), le contrat serait réussi puisque Sud pourrait défausser ses perdantes à trèfle avant que celui ayant le troisième atout puisse couper un carreau.

La main a effectivement été jouée récemment, mais le contrat n'était que de quatre coeurs. Sud suit

exactlyement le scénario décrit ci-dessus, c'est-à-dire, qu'il prit le roi de trèfle de l'as, fit A-R de coeur, puis A-R de carreau défaussant un trèfle. Ouest toutefois ramena le déclarant sur terre: il coupa le troisième carreau, puis encaissa son dernier atout, limitant l'autre à 9 levées, puisque les carreaux ne pouvaient être majorés.

Puisque le déclarant était de fort calibre (on en était alors en semi-finale du "Gold Cup", soit le championnat national par équipes de l'Angleterre), on pourrait ni plus ni moins l'accuser de grossière négligence. Le contrat en effet était possible malgré un mauvais brio des atouts et même des carreaux. Bien que la solution qui suit ne garantisse pas le contrat, elle est de loin la meilleure: après l'as de trèfle qu'il prend de préférence au deuxième tour, le déclarant peut se permettre de faire une seule demande à l'atout: il fait disons le roi de coeur, puis A-R de carreau. Un deuxième jeu clef consiste à couper maintenant un carreau. Que Ouest surcoupe ou non, le contrat est certain.

La seule consolation pour le déclarant qui chuta au contrat de 4 coeurs est qu'à l'autre table, Nord et Sud, après avoir flirté avec le chelem, stoppèrent à 5 coeurs, contrat qui fut à court de deux plis.

Maurice LAROCHELLE

LE MONDE

Une catastrophe minière à Taïwan

◆ **TAIPEH (UPI, AP et AFP) —** Les secouristes ont trouvé les corps de 27 mineurs tués par une explosion qui s'est produite, hier matin, dans une mine de charbon, et continuaient leurs recherches pour atteindre 67 autres hommes bloqués à 7,500 mètres de profondeur.

Un seul mineur a été trouvé vivant mais inanimé et gravement blessé dans la galerie numéro un de la mine de Sanhsia, à environ 40 kilomètres sud-ouest de Taipei. Le puits de Haishan était considéré comme le plus sûr de Taïwan.

Quatre-vingt-seize mineurs étaient au travail lorsque la mine a

été secouée par une explosion qui a provoqué deux éboulements. Les experts étaient pessimistes sur les chances de sauver d'autres mineurs car le deuxième éboulement a probablement coupé l'arrivée d'air frais. Un seul mineur aurait réussi à sortir du puits.

Le travail des 100 secouristes est entravé par la présence d'oxyde de carbone qui a terrassé plusieurs d'entre eux qui ont dû être transportés à l'hôpital.

Depuis le début de l'année, deux catastrophes minières ont eu lieu à Taïwan, au cours desquelles plus de 160 hommes ont trouvé la mort.



Huit heures après l'explosion, les secouristes n'avaient pu remonter à la surface qu'un seul survivant, trouvé inanimé et gravement blessé.

AVIS PUBLIC
PROJET D'ALIMENTATION EN ELECTRICITE DE L'ILE-AUX-GRUES PAR DEUX LIGNES SOUS-FLUVIALES A 25.000 VOLTS

Avis est donné au public qu'il lui est loisible de consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement préparée en vertu des dispositions de la section IV A de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. chapitre Q-2).

Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 28 novembre 1984 et l'a mise à la disposition du public pour fins de consultation.

Ce dossier est notamment disponible pour consultation par le public au bureau de poste de l'Île-aux-Grues, à Saint-Antoine de l'Île-aux-Grues, au bureau municipal de Cap Saint-Ignace, 850, route du Souvenir ou aux locaux permanents du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à Ste-Foy, au 2360, chemin Ste-Foy ou à Montréal, au 5199, rue Sherbrooke est, local 3860 entre 8:30 h et 17:00 h. On peut y obtenir la liste des lots touchés par ce projet.

D'ici le 11 janvier 1985, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Journal Le Soleil
Le 6 décembre 1984

Cet avis est publié par Hydro-Québec conformément au Règlement général relatif à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R., chapitre Q-2).



Société immobilière du Québec

Avis public

Recherche d'un local à St-Jean-Port-Joli

Projet 84-067

Description et localisation

La Société immobilière du Québec désire louer, selon un bail de 10 ans, un poste pour la Sûreté du Québec, d'une superficie principale minimale de 330 m² et maximale de 365 m², mesurée selon ses normes de mesurage. Le local doit être livré au plus tard 120 jours après la réception du document d'acceptation du local et doit être situé sur une route ou artère principal dans les limites de la ville de St-Jean-Port-Joli.

Information et procédure

Le projet sera expliqué au cours d'une séance d'information le 11 décembre 1984, à 9h30, au 124 ouest, rue de Gaspé, St-Jean-Port-Joli (Bureau de district du ministère des Transports). On peut consulter gratuitement la documentation pertinente au siège social ou en obtenir un exemplaire à 10\$. Pour toute autre information communiquer avec M. François Pouliot (418-643-6664) ou M. Raymond Larivière (418-643-7367) ou à l'adresse ci-dessous.

Date de clôture et validité des propositions

Pour être valables, les propositions doivent être reçues dans l'enveloppe pré-adressée fournie à cet effet, avant 15 h, le 31 janvier 1985. Les propositions sont valides pour 60 jours à compter de l'heure de clôture. La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition.

Société immobilière du Québec
Direction de la Location
475, rue St-Amable, 7^e étage
Québec, QC
G1R 4X9

Le Directeur de la Location
Robert Grégoire, ing.

appel d'offres



PROJET NO: 02349 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant dix (10) logements dans la municipalité de St-Alexis district électoral de Joliette, selon un contrat à forfait et comportant: Un bâtiment de deux (2) étages en bois.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de: Viau, Birtz, architectes, 1011, St-Louis, Terrebonne (Québec) J7W 1K1 a/s de Madame Suzanne Garon, contre un dépôt non remboursable de vingt dollars (20\$), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée. Le bureau est ouvert de 9:00 à 17:00 heures (sauf de 12:00 à 13:00).

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de quarante mille dollars (40 000\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de vingt mille dollars (20 000\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: À quatorze (14) heures (heure locale en vigueur) le 17 janvier 1985, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Montréal de la Direction générale du Bâtiment, sis au 3, Complexe Desjardins, Tour du Nord, 25^e étage, Montréal, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:
— Association de la Construction de Lanaudière
— Association de la Construction de Montréal et de Québec
— Association Provinciale des Constructeurs d'Habitation du Québec Inc.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées. Le dossier de soumission sera disponible au bureau ci-haut mentionné à partir du 6 décembre 1984.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposés du Québec doivent le faire au plus tard le 15 janvier 1985 à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
Secrétaire de la Société

Québec

\$825,000 pour une bible du XIVe siècle

◆ **NEW YORK (AFP) —** Une bible manuscrite par un érudit juif au XIVe siècle, en Espagne, a été vendue mardi soir \$825,000 US, un prix record pour un ouvrage hébraïque, par Sotheby's de New York.

Cette bible copiée en 1312 et ornée de riches enluminures a été achetée par un collectionneur européen dont le nom n'a pas été révélé, a indiqué un porte-parole de Sotheby's. Le précédent record était de \$455,000 pour une

bible transcrite par un rabbin espagnol au XIIe siècle.

Au cours de ces enchères, Sotheby's a mis en vente différents manuscrits hébraïques faisant partie de la prestigieuse collection David Solomon Sassoon, collectionneur britannique.

Cette vente a rapporté au total \$3,1 millions. Un marchand d'art israélien a dépensé plus de \$700,000 pour acquérir trois ouvrages dont un traité de Maïmonide, savant talmudiste du XIIe siècle.

Un ex-marine affirme avoir vu des détenus américains à Hanoi

◆ **NEW YORK (AFP) —** Un ancien marine resté au Vietnam jusqu'en 1979 affirme avoir vu peu avant son départ une soixantaine de prisonniers de guerre américains, en dépit des affirmations répétées des Vietnamiens selon lesquelles ils ne détenaient plus aucun soldat américain.

Robert Garwood avait quitté le service armé en 1965 et était resté au Vietnam, où il était employé comme mécanicien. En 1979, il avait été autorisé à rentrer aux États-Unis. Traduit en cour martiale, il avait alors été radié de l'armée américaine.

Dans une interview accordée au Wall Street Journal, Robert Garwood affirme avoir vu une soi-

xantaine d'Américains en 1978, et avoir appris qu'il y en aurait au moins 70 dans deux camps, un entrepôt et un complexe militaire situé dans la rue Ly Nam De, à Hanoi. Selon lui, certains des Américains seraient utilisés comme cobayes dans des cours de guerre psychologique, donnés notamment à des Cubains ou des Palestiniens.

Près de 2,500 Américains ont été portés disparus en Asie du Sud-Est. La présence d'Américains au 17 de la rue Ly Nam De a déjà été évoquée par "des réfugiés et d'autres", selon le représentant Benjamin Gilman (républicain), qui dirige le groupe spécial de la Chambre chargé du problème des soldats disparus.

Deux délégations US au Vietnam

◆ **HANOI (AFP) —** Deux délégations du

Congrès des États-Unis sont attendues dans les prochains jours au Vietnam, a-t-on appris hier dans les milieux diplomatiques de Hanoi.

Les délégations se

rendront successivement au Vietnam, puis dans les deux pays indochinois alliés de Hanoi — le Cambodge et le Laos — faisant ainsi une tournée sans précédent de la part de personnalités politiques américaines depuis la fin du conflit du Vietnam en 1975.

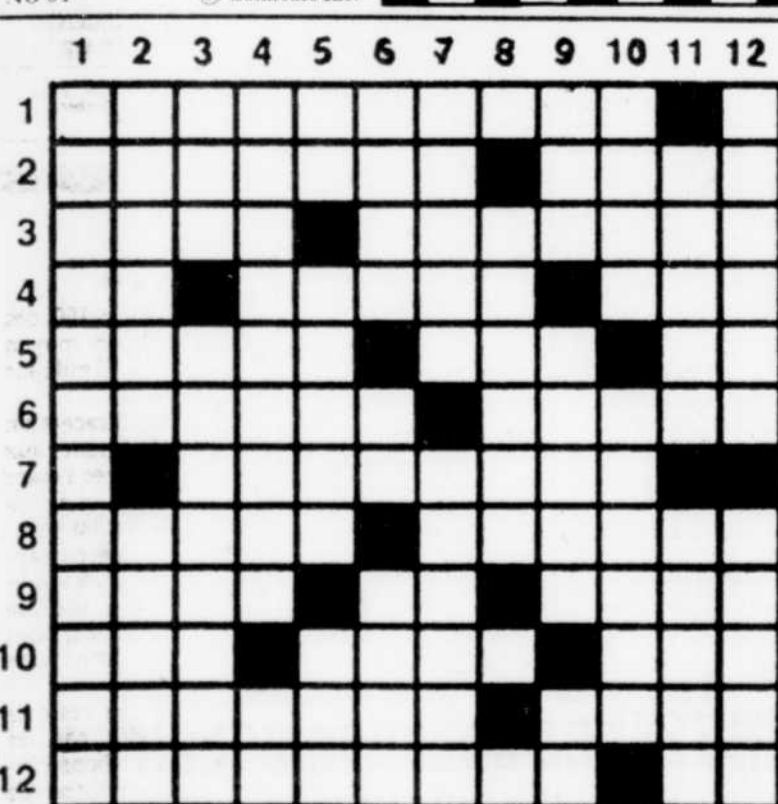
La première délégation sera conduite par M. Gillespie Montgomery (démocrate), président de la commission des anciens combattants de la Chambre des représentants, et la seconde par M. Stephen Solarz, président de la sous-commission pour l'Asie de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants.

M. Montgomery est attendu lundi à Hanoi, à la tête d'un groupe d'une quarantaine de personnes comprenant des personnalités républicaines et démocrates, ainsi que des experts spécialisés dans la question des soldats américains toujours portés disparus en Indochine, indiquent-on dans les milieux diplomatiques.

La date de la venue de M. Solarz n'a pas encore été précisée, mais sa visite devrait intervenir avant la fin de décembre, ajoute-t-on dans ces milieux.

MOTS CROISÉS

NO 64 © Edimédia Inc.



HORIZONTALEMENT

- 1—Absences de lait.
- 2—Rebord postérieur de la mâchoire inférieure du cheval. — Terroir allongé.
- 3—De la Grèce. — Du verbe atténuer.
- 4—Note de musique. — Comm. de Suisse. — Sorte de poche.
- 5—Ch.-l. de c. de la Savoie. — Thymus du veau. — Divinité de la Terre.
- 6—Difficile à extirper. — Foyer domestique.
- 7—Passereau des forêts.
- 8—Note égale au quart de la ronde. — Unité de mesure de température.
- 9—Comm. de Belgique. — Sy. chim. — Dieu des Vents.
- 10—Bien marqué. — Créateur. — Près de.
- 11—Cordage frappé en double. — Nom de famille.
- 12—Danse noble. — Négation.

VERTICALEMENT

- 1—Qui sont de nature à coller.
- 2—Remise. — Du verbe oser.
- 3—Homme ignorant. — S'étendre longuement.
- 4—Qui présente des lacunes. — Interj.
- 5—Symb. chim. — Ens. de ceux qui se sont détachés d'une communion re-

ligieuse. — Produit intérieur brut.

- 6—Genre de mammifères. — Indique la liaison.
- 7—Sucrer le lait de la mamelle. — Comm. de Belgique.
- 8—En musique, ornement.
- 9—Époque. — Dortoir dans un hôpital. — Interj.
- 10—Marque la privation. — Achevé, complet.
- 11—Ce qui trouble la sérénité. — Troisième partie de l'intestin grêle.
- 12—Autres noms de la pie. — Riv. des Pyrénées centrales.

SOLUTION DU PROBLÈME NO 63

1 A F T E R E F E C T S
 2 P U R T I V E F E U R
 3 M E A S U R I E R
 4 I R I S E R I N B E
 5 C O N T E E C E V I T
 6 A E R U C T E A N E
 7 N E R O L L P O S E R
 8 I T M E T I S S E N
 9 S O M O R E R A S T
 10 M E E R R U A S A S
 11 M E L A N N A M E
 12 S E R I N E N I S T E R

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

AUBÉ, J. Eugène — A l'Hôpital Général, le 5 décembre 1984, à l'âge de 85 ans, est décédé M. J. Eugène Aubé, époux de feu Antoinette Drolet. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 1025, Rte de l'Église, vendredi de 14 à 17h, et de 19 à 22h, samedi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré samedi le 8 décembre à 10h, en l'église St-Louis de France et de la ci-metière St-Vallier de Bellechasse. Il laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille, Dr Laurent Aubé (Denyse Brossier), ses petits-enfants, François, Lucie (Jean-François Meunier), Michel et Robert Aubé, Nicole, Ginette et Claire McKinnon, son gendre, Dr Albert McKinnon (Nicole Nadeau), ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Annette Campagna, M. et Mme Robert Goupil (Yolande Aubé), Mme Clotilde Aubé, M. et Mme Gilbert Aubé, M. et Mme Ernest Blouin, ainsi que ses neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de Recherches de l'Hôtel-Dieu de Québec, Tél. 653-2497. Pour renseignements: 529-3371.

BIBAUD (Jeannette née Dorval) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le lundi 3 décembre 1984, est décédée Jeannette Dorval, épouse de feu Jean-Marie Bibaud, autrfois de Hull et maintenant de Lévis. Les funérailles auront lieu le vendredi 7 décembre, à 11h. Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée 58, av. Bégin.

à 10h45 pour l'église Notre-Dame et de la ci-metière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre M. et Mme Serge Blouin (Louise), ses petits-enfants Daniel, Yannick, François, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs Mme Lorenzo Caron (Suzanne), de Hull, Mme Paul Bouchard-D'Orval (Pauline Barabé), de Montréal, M. et Mme Raymond Dorval (Charlotte Dumont), de Boucherville, M. et Mme Gaston Dorval (Myrle Atkinson), de St-Michel de Bellechasse, M. et Mme Adéodat Roy (Louise), de Ste-Foy, Dr et Mme Paul Fortin (Monique), de Charlesbourg, M. et Mme Simon Dorval (Louise Brochu), de Pierrefonds, M. et Mme Jacques Bibaud, de Drummondville. Le salon sera ouvert le jeudi de 14 à 17h, et de 19 à 22h. Vendredi à compter de 9h. Pour renseignements: 837-4757.

CAOQUETTE (Aurèle Demers) — Au Pavillon St-Joseph de Thetford Mines, le 5 décembre 1984, à l'âge de 92 ans et 11 mois, est décédée Dame Aurèle Demers, épouse de feu J. Eugène Caoquette. Elle demeurait à Thetford Mines. La famille recevra les condoléances jeudi et vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi jour des funérailles à compter de 9h, à la résidence funéraire.

Gamache et Nadeau Ltée 590 rue St-Alphonse Est Thetford Mines. Les funérailles auront lieu le samedi 8 décembre à 11h, en l'église St-Alphonse, l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Gisèle (Mme Marcel Dallaire), Denis (Antoinette Paré), Jeanne (Mme Karl Wein-zettl), Paul-André (Raymond Grégoire), M. l'abbé Gérard Caoquette, aumônier à l'Hôpital Laval de Ste-Foy, Charles-Eugène Caoquette, ainsi que ses petits et arrière-petits-enfants. Pour informations, 418-335-9169.

FERLAND (Georgette Genest) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 4 décembre 1984, est décédée Dame Georgette Genest, épouse de M. Paul Ferland. Elle demeurait à Limoilou. Les funérailles auront lieu le samedi, 8 décembre à 11 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue Québec.

à 10h50, pour l'église St-Fidèle et de la ci-metière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, et amis(es). Le foyer funéraire sera ouvert vendredi de 14 à 17 heures, et de 19 à 22 heures, samedi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9h30. S.V.P. compenser l'envoi de fleurs par un don au Centre de Recherche de Cancérologie de l'Hôtel Dieu de Québec. Pour informations 529-9221.

FONTAINE (J. Wellie) — Dans l'avis de décès de M. J. Wellie Fontaine, on aurait dû lire une belle-sœur, Mme Amé-dée Mercier.

FORGUES (Leudvine Beaudoin) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 4 décembre 1984, à l'âge de 99 ans et 1 mois, est décédée dame Leudvine Beaudoin, épouse de feu Edouard Forgues. Elle demeurait à Ste-Claire de Dorchester. Les funérailles auront lieu le sa-

medi, 8 décembre, à 10h30. Départ du salon funéraire Gérard Lehoullier & Fils 140 rue Couture Ste-Claire.

à 10h15, pour l'église de Ste-Claire et de la ci-metière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Gérard Forgues (Marie Dutil), M. et Mme Alyre Tanguay (Blandine), Mme Aurélius Forgues (Jeanne-d'Arc Roy), Mme Alphonse Forgues (Rose-Hélène Thérberge), M. et Mme Emile Forgues (Annette Goupil), M. et Mme Georges Forgues (Rose Baillargeon), M. et Mme Napoléon Forgues (Jeannette Ruel), Mme Albert Fortier (Marie), M. et Mme Augustin Papillon (Adeline), ainsi que plusieurs neveux et nièces, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le salon sera ouvert à compter de vendredi 13h. Pour informations 1-883-3381.

GIGUERE (Pierre) — A l'Hôpital Laval, le 4 décembre 1984, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Pierre Giguère, directeur du personnel de la Compagnie Rothmans Canada Ltée, époux de dame Pierrette Bilodeau. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025 Rte de l'Église Ste-Foy.

jeudi et vendredi de 14h à 17h, et de 19h à 22h, samedi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré samedi le 8 décembre à 14h, en l'église Ste-Ursule et de la ci-metière Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses deux fils, Marc et Michel Giguère, ses parents, M. et Mme Maurice Giguère (Jeanette Beaulieu), sa sœur, M. et Mme Henri Robitaille (Danielle Giguère), son frère, M. et Mme André Giguère (Denise Robitaille), ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Edith Bilodeau Gagnon, M. et Mme Léopold Fortin (Diane Bilodeau), M. et Mme Jean-Louis Bilodeau (Denise Carreau), Mme Jeannine Bilodeau Plouffe, M. et Mme Marcel Ouellet (Laurianne Bilodeau), M. et Mme Léopold Bilodeau (Suzanne Perron), ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes et amis. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société Canadienne du Cancer, 489 boul. St-Cyrille Ouest, Québec, G1S 1S2. Tél. 683-8666. Pour renseignements: 529-3371.

LABERGE (Marie Tremblay) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 5 décembre 1984, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Marie Tremblay, épouse de feu André Laberge. Elle demeurait au 45 rue de Provence, Courville. Les funérailles auront lieu le vendredi 7 décembre à 15h. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Inc 2258, av. Larue Courville.

A 14h50 pour l'église St-Louis-de-Courville et de la ci-metière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants et son gendre, M. et Mme Roger Dion (Micheline), Marc-André Laberge, sa sœur, beaux-frères, belles-sœurs, Rosa Tremblay, Mme Léonidas Tremblay, M. René Parent, M. Jude Fortier, M. et Mme Sylvio Laberge, M. et Mme Ovide Laberge, ses petits-enfants Eric et Patrick Dion. Le salon sera ouvert jeudi de 19h à 22h, vendredi à compter de 13h. Pour renseignements 663-9838.

LACASSE (Gérard) — A l'Hôpital Laval, le mardi 4 décembre 1984, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Gérard Lacasse, fils de feu Georges Lacasse, et de feu dame Marie-Anne Dusseau. Il demeurait à Laprairie. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450 bl Henri-Bourassa Charlesbourg.

mercredi de 19 à 22h. Jeudi de 14 à 17h, et de 19 à 22h. Vendredi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le vendredi 7 décembre, à 11h, en l'église St-Charles Borromée, et de la ci-metière Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, Georges-Auguste, Madeleine, Paul-Henri (Laurette Donaldson), Hélène (Jean-Paul Thomassin), Marguerite (Yvon Marquis), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis dont M. et Mme Fernand Gauvin. Pour renseignements: 529-3371.

LATERREUR (Marie Bilodeau) — Dans l'avis de décès de Marie Bilodeau Laterreur, nous aurions dû lire, épouse en secondes noces de feu Adélaïde Boutet.

MARTEL (Maurice) — A Québec, le lundi 3 décembre 1984, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Maurice Martel, ex-infirmier à l'Hôpital St-Sacrement, époux de dame Gertrude Mercier. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté le vendredi 7 décembre 1984, à 14h, en l'église Ste-Odile et l'inhumation se fera au cimetière Les Jardins

Commemoratifs de Québec. Sous la direction de la Coopérative Funéraire de l'Anse.

La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et ses gendres, Louise, Denis, Jocelyne (Ronald Latulippe), Lucie (Yvon Cloutier), sa petite-fille Catherine, ainsi que ses frères, sœurs, belles-sœurs. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Faire vos dons à l'Association de la Maladie d'Alzheimer de Montréal, C.P. 244, Ville Mont Royal H3P 3C5. Pour renseignements 525-6044.

RENAUD (Ozélina Marois) — A Québec, le 5 décembre 1984, est décédée dame Ozélina Marois, épouse de feu J. Adélaïde Renaud. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté samedi le 8 décembre à 11h, en l'église St-Sacrement où la famille recevra les condoléances trente minutes avant la cérémonie. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil, ses fils et sa belle-fille, Simon, Paul (Andrée Mercier), ses petits-enfants, Vincent, Gilbert, Chantal, François et Johanne, ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

VEZINA (Lorenzo) — A Loretteville, le jeudi 29 novembre 1984, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Lorenzo Vézina, fils de feu Arthur Vézina et de feu dame Blanche Bédard. Il demeurait à Loretteville. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715, rue St-Vallier est Québec.

Un service sera chanté en l'absence du défunt, le samedi 8 décembre à 15h15, en l'église St-Ambroise de Loretteville, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil ses sœurs, frères, belles-sœurs, beaux-frères, Marie-Ange Martel, Claire Sioui (Armand), Paul Vézina (Fernande), Lucille Paquet (Paul-Henri), Gaston Vézina, Armand Dorion (Jeanne d'Arc), Roland Dion, plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

Annances dans Le Soleil la date et l'endroit d'un service anniversaire. 647-3311

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

LACHANCE (Antoinette)

Les membres de la famille Lachance remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès de Mme Antoinette Lachance, survenu le 12 novembre 1984, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, envois de fleurs, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

LA VOIE (Danielle)

Son sourire s'est éteint à jamais, nous ne pouvons plus la voir désormais, mais nous gardons en nous la souvenir, de celle que nous aimions tant, son souvenir est notre espérance, le lien qui nous unira éternellement. Dieu la garde auprès de Lui, nous la portons dans nos cœurs, le reste de notre vie.

Un service anniversaire sera chanté le samedi 8 décembre à 15h, en l'église Notre-Dame de Pitié. Merci aux parents et amis qui assisteront à cette célébration.

LELIEVRE (Père Victor, o.m.i.)

Le samedi 8 décembre 1984, à 15h, en l'église de l'Ance-Lorette, sera célébré le service anniversaire de Jean-Luc Vachon, époux de Louise Ouzilleau. Parents et amis, s.v.p. considérez cette invitation comme personnelle. Merci à l'avance à tous ceux qui se joindront à la famille pour cette célébration.

LEMAY (Alexina) — Le samedi 8 décembre 1984 à 10h en la Cathédrale Notre-Dame de Québec, sera chanté le service anniversaire de Marie-Moïse Alexina Lemay.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BONNEAU (Jean-Pierre)

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au Saint-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. J.F.V.

GRANDS remerciements au Saint-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. A.R.

REMERCIEMENTS à Sa Sainteté Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. J.D.

SINCERES remerciements à Marguerite-Bourgeois, pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. D.C.

SINCERES remerciements au Saint-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.T.

SINCERES remerciements à St-André pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.T.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue. Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée. R.G.

780 FLEURISTES

Au service de la clientèle depuis 1921

BARDOU

527-2579

1664 ch St-Louis Sillery

ALBERT LA HAYE

295 Boul. L'Ormeau, L'Ormeau

842-0167, 842-6867

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS

710, 1ère Avenue, Québec, 524-1561.

LA VOIE (Danielle)

Le samedi 8 décembre 1984, à 15h30, en l'église Saint-Joseph de Québec, sera célébré le service anniversaire de madame Adolphe Ménard. Parents et amis sont invités à y assister.

POISSON (Conrad) — Le samedi 8 décembre, à 19h30, en l'église Ste-Bernadette de Lauzon, sera célébrée une messe anniversaire pour Conrad Poisson, époux de Gabrielle Lizotte. Parents et amis sont invités à y assister. Merci à tous ceux qui s'uniront à nous pour cette célébration.

RACINE (Auguste)

Le samedi 8 décembre 1984, à 14h, une messe sera célébrée en l'église St-Ambroise de Loretteville, à l'occasion de l'anniversaire du décès de M. Auguste Racine. Merci aux parents et amis qui assisteront à cette célébration.

VACHON (Jean-Luc)

Le samedi 8 décembre 1984, à 19h30, une messe sera célébrée à la Maison Jésus-Ouvrier, pour commémorer la mort du Père Victor Lelièvre, o.m.i., décédé en 1986. Tous ses amis et les amis de l'oeuvre sont cordialement invités.

LEMAY (Alexina) — Le samedi 8 décembre 1984 à 10h en la Cathédrale Notre-Dame de Québec, sera chanté le service anniversaire de Marie-Moïse Alexina Lemay.

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au Saint-Esprit et à Notre-Dame du Cap pour

Reconnaissance aux parents et amis qui assisteront.

MENARD (Emma Dubuc)

Le samedi 8 décembre 1984, à 15h30, en l'église Saint-Joseph de Québec, sera célébré le service anniversaire de madame Adolphe Ménard. Parents et amis sont invités à y assister.

POISSON (Conrad) — Le samedi 8 décembre, à 19h30, en l'église Ste-Bernadette de Lauzon, sera célébrée une messe anniversaire pour Conrad Poisson, époux de Gabrielle Lizotte. Parents et amis sont invités à y assister. Merci à tous ceux qui s'uniront à nous pour cette célébration.

RACINE (Auguste)

Le samedi 8 décembre 1984, à 14h, une messe sera célébrée en l'église St-Ambroise de Loretteville, à l'occasion de l'anniversaire du décès de M. Auguste Racine. Merci aux parents et amis qui assisteront à cette célébration.

Téhéran empêche le départ de l'Airbus

◆ TEHERAN (AP, AFP, UPI) — Les cinq pirates de l'air palestiniens qui ont détourné sur Téhéran un Airbus koweïtien ont annoncé, hier soir, qu'ils feraient sauter l'appareil si les autorités du Koweït ne libéraient pas 21 terroristes détenus dans ce pays.

Cette nouvelle menace des pirates a été proférée après que le gouvernement koweïtien eut annoncé qu'il n'étudierait aucune des conditions posées par les pirates tant que ceux-ci n'auraient pas libéré tous les otages à bord de l'avion. Toutefois, le ministre koweïtien de l'Intérieur, Cheikh Nawaf Al-Ahmed Al-Sabah, aurait mené la nuit dernière des négociations directes, depuis Koweït, avec les auteurs du détournement de l'Airbus.

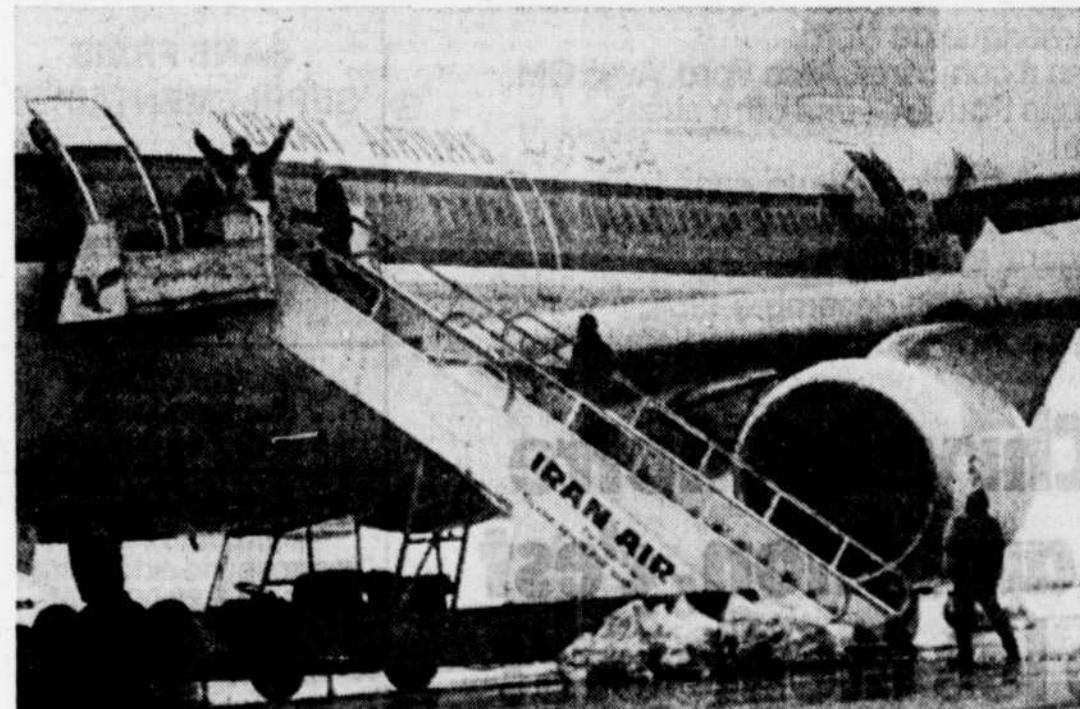
Le résultat des négociations n'est pas encore connu, a annoncé hier l'agence officielle iranienne IRNA.

Les médias iraniens avaient plus tôt indiqué le refus du Koweït de se plier à la principale exigence des pirates qui veulent la libération de 21 militants islamiques condamnés pour des attentats à la voiture piégée en décembre 1983, notamment contre les ambassades de France et des États-Unis. Trois des détenus doivent être prochainement exécutés tandis que les autres ont été condamnés à la prison à perpétuité.

Par ailleurs, les autorités iraniennes ont décidé d'empêcher le décollage possible de l'avion en plaçant des véhicules sur la piste. Les pirates avaient obtenu, mardi, que le plein soit fait en libérant certains de leurs otages.

Passager tué

En libérant 23 autres otages hier, les terroristes ont porté à 67 le nombre de passagers libérés



Les pirates fouillent un médecin (bras levés) appelé à bord pour s'occuper d'un passager blessé. Ce dernier, jeté par la suite à terre, a été déclaré mort à son arrivée à l'hôpital.

depuis qu'ils se sont emparés de l'avion lundi au cours d'une envolée entre Kuweït et Karachi, au Pakistan. Outre les pirates, il y avait 166 personnes à bord de l'appareil dont 11 membres d'équipage.

Les pirates ont tué un des passagers en affirmant que la victime était un diplomate américain.

Selon le secrétariat d'État américain, il y avait "au moins" cinq Américains dans l'avion, dont trois fonctionnaires de l'Agence internationale de développement (AID). Le porte-parole du secrétariat d'État, M. John Hughes, a indiqué hier, à Washington, que deux des Américains, des femmes, avaient été libérés.

Un personnage important du secrétariat d'État, qui a requis l'anonymat, a dit que les autorités iraniennes avaient décidé de prendre les choses en main et d'empêcher l'appareil de dé-

coller. Il a dit que les pirates de l'air semblaient être des Libanais. Ces derniers avaient annoncé hier leur intention de partir pour une destination non identifiée. C'est ce moment que la piste a été bloquée par les autorités iraniennes.

Américains maltraités

Certains des otages libérés ont indiqué que les passagers américains souffraient particulièrement de l'hostilité des pirates. Ainsi, les pirates ont forcé un des Américains, placé à l'avant de l'avion avec ses autres compatriotes, à se coucher dans le couloir, et l'ont piétiné à plusieurs reprises au cri de "mort à l'Amérique".

Trois des otages libérés ont déclaré à l'agence INRA que le chef des pirates se faisait appeler Abu Hassan. Selon eux, l'homme a paru "très nerveux" au début du détournement mais est devenu plus calme à mesure que les heures s'écoulaient.

La pilule détronée

◆ WASHINGTON (AFP) — Les Américains ont, au cours des dernières années, changé radicalement leurs méthodes de contraception: l'usage de la pilule, largement répandu pendant les années 60 et 70, est maintenant détrônée par la stérilisation, pratiquée par les femmes et par un nombre croissant d'hommes.

Alors même que le père de la pilule anticonceptionnelle, le Dr John Rock, s'éteignait hier à l'âge de 96 ans, un rapport publié par un organisme privé se basant sur des statistiques officielles du Centre national de la santé indiquait que si on considère la stérilisation masculine et féminine comme une méthode de contraception, celle-ci arrive en première place.

Selon cette étude, en 1982, la stérilisation était la méthode uti-

lisée par environ 33 pour 100 des personnes se servant d'un moyen contraceptif, soit près de 10 millions de couples.

Les habitudes de contraception ont changé dramatiquement aux États-Unis depuis 1965, avec l'essor puis le déclin de la pilule et l'augmentation de la stérilisation masculine et féminine, ajoute ce rapport. Celui-ci précise que 29,5 millions d'Américains ont usé de moyens contraceptifs en 1982, dont 55 pour 100 des femmes entre 15 et 44 ans.

La pilule contraceptive reste la méthode la plus utilisée par les Américains, avec 8,4 millions d'utilisatrices contre 6,4 millions de femmes ayant choisi la stérilisation. Mais il faut ajouter à ce chiffre les 3 millions d'hommes qui ont choisi de se faire stériliser.

Les cow-boys ont gagné

◆ PINEDALE, Wyoming (AFP) — Les cow-boys ont gagné cette semaine à Pinedale, une petite ville du Wyoming (centre des États-Unis): à la quasi-unanimité, ils ont refusé une ordonnance qui aurait interdit le port d'armes dans les trois cafés de la ville.

Le conseil municipal de cinq membres s'était réuni lundi au gymnase de l'école pour rediscuter de l'ordonnance, votée un premier fois par le conseil mais sérieusement contestée par la population. 400 des 700 adultes de la ville étaient venus assister au conseil.

Les conseillers municipaux ont essayé de faire entendre leurs avis, de

la façon la plus conciliante possible. Le maire lui-même a fait valoir que des étrangers étaient venus récemment dans la région pour y forer des puits de pétrole, et qu'il fallait veiller à ce qu'ils ne puissent pas jouer les fauteurs de troubles.

La déclaration du maire a été accueillie par des hurlements. Les fermiers affirmèrent qu'on voulait limiter leur liberté, et que ce qui leur tenait à cœur, ce n'était point tant le port d'armes que la possibilité de faire ce qu'ils voulaient.

Le conseil municipal, débordé, décida de laisser voter la foule. C'est ainsi que par 390 voix contre 10, les cow-boys de Pinedale ont gardé le droit de faire entrer les armes dans leurs saloons.

LE MONDE

LE MONDE

Le manuel nicaraguayen de la CIA viole la loi

♦ WASHINGTON (d'après AFP, AP et UPI) — La publication et la diffusion par la CIA d'un manuel de guerre psychologique à l'usage des antisandinistes viole une loi de 1982 interdisant aux États-Unis de chercher à renverser le gouvernement de Managua.

C'est la conclusion à laquelle en est venue la Commission des renseignements de la Chambre des représentants, qui a entendu, hier, le directeur de la CIA, M. William Casey, ainsi que d'autres fonctionnaires de la centrale de renseignements.

Selon le président de la commission, le représentant Edward Boland (démocrate du Massachusetts), M. Casey pourrait, "à la limite, être tenu pour responsable" des activités de la CIA mais il serait injuste d'attendre de lui qu'il sache tout ce qui se passe au sein de cette centrale.

La commission ajoute que l'histoire de ce manuel, élaboré à partir d'une idée exprimée par M. Casey en 1983 et suggérant la mise sur pied d'un programme de guerre psychologique pour aider les rebelles

nicaraguayens à se gagner la faveur de leurs concitoyens, est marquée par la "négligence et non par une volonté de violer la loi".

Le directeur de la CIA a d'ailleurs admis qu'il y a eu négligence dans toute cette affaire, "particulièrement embarrassante pour les États-Unis et leur gouvernement".

Ce manuel montre "une fois de plus le manque de (...) contrôle de toute l'opération nicaraguayenne" de la part de la CIA, estime la commission.

Son but original, affirme-t-elle, était de "fournir un entraînement pour modérer le comportement des antisandinistes sur le terrain". Mais il "a été écrit, imprimé, distribué et utilisé sans supervision adéquate".

L'existence du manuel, intitulé "Opérations psychologiques dans une guerre de guérilla", avait été révélée mi-octobre par une agence de presse américaine. Outre la "neutralisation" des responsables gouvernementaux grâce à une "utilisation sélective de la violence", la CIA y recommandait notamment l'organisation de manifestations violentes pour faire des "martyrs".

Washington exauce le vœu de Blaize

♦ WASHINGTON (AFP) — Les quelque 250 soldats américains actuellement à La Grenade demeureront dans l'île des Caraïbes jusqu'au printemps prochain quand s'achèvera leur mission d'entraînement des forces de police locales, a annoncé hier la Maison-Blanche.

Cette précision intervient après que le nouveau premier ministre de La Grenade, M. Herbert Blaize, eut demandé que la force de maintien de la paix composée de soldats américains et de six pays des Caraïbes reste jusqu'à ce que son nouveau gou-

vernement soit en mesure de garantir la sécurité dans l'île.

M. Blaize avait formulé cette requête mardi lors de sa première intervention publique depuis sa nette victoire aux élections de lundi.

Le programme d'entraînement des forces de police locale se réalise "extrêmement bien" et les États-Unis "comptent poursuivre leur participation" à ce programme, a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes. Cette mission, a-t-il précisé, devrait s'achever au printemps prochain.

Outre les 250 soldats américains, une force

d'environ 450 hommes envoyés pas les pays voisins de Caraïbes se trouve actuellement à La Grenade.

Un retour à la normale en Bolivie

♦ LA PAZ (AFP) — La puissante centrale ouvrière bolivienne (COB) a décidé mardi soir de mettre fin à la grève générale illimitée qui paralysait le pays depuis six jours, et menaçait gravement la stabilité du gouvernement de gauche.

Cette décision, annoncée à l'issue d'une réunion des dirigeants de la centrale syndicale à La Paz, devrait permettre au pays -- qui se trouvait au bord du chaos et risquait la rupture du processus démocratique engagé par le président Hernan Siles Zuazo -- de revenir à une situation normale, estimaient les observateurs.

La COB a cependant précisé que la grève pourrait reprendre si le gouvernement ne décrétait pas dans les 48 heures les augmentations de salaires promises au cours des négociations. Selon les informations disponibles mardi soir, la centrale syndicale a obtenu que le salaire minimum soit désormais établi sur la base hebdomadaire de \$50 au taux du marché parallèle (il équivalait précédemment à environ \$30) et le maintien des conquêtes sectorielles, parfois très importantes.

La COB, rappelle-t-on, réclamait une augmentation des salaires, le contrôle des prix et la baisse des prix des articles de première nécessité. Elle jugeait très insuffisants les correctifs salariaux-prix édictés par le gouvernement le 23 novembre dernier, en vertu desquels, notamment, le peso bolivien avait été dévalué de 350 pour 100 par rapport au dollar.

La fin de la grève générale revêt avant tout une signification politique, soulignent toutefois les observateurs. Selon des rumeurs circulant ces derniers jours, le président Zuazo s'apprêtait à démissionner en cas d'échec des négociations. On évoquait également, dans les milieux politiques, la possibilité d'une remise du pouvoir à une junte militaire chargée de préparer des élections anticipées.

MISE AU POINT

Veuillez noter que dans notre cahier publicitaire "Meilleurs Voeux, Meilleures Affaires", en vigueur du 5 au 8 décembre 1984, à la page 20, pour la machine à écrire "Praxis 20" d'Olivetti, on aurait dû lire: "Ruban carbone et ruban saisi-erreur" au lieu de "Ruban en tissu et ruban couvre-erreur".

Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS CANADA INC.

CORRECTION

Dans notre annonce parue hier, le 5 décembre, en page D-10 de ce journal, on aurait dû lire:

Vente avant Noël

20% à 50% de rabais sur toutes les montres ainsi que les bijoux et cadeaux.

Bijouterie

Plaza Laval
2750, chemin Ste-Foy, Ste-Foy

La Mode en Grand



Quoi offrir à Noël?

Pull-over d'Yves Venet à grand col asymétrique. Mélange de soie en tons de gris, rouge, violet ou noyer. **Tailles 40 à 46 \$49.98**

Cardigan de Liz Moody avec bordures et fermeture à deux boutons devant. Mélange acrylique, laine, nylon léger en taupe, gris, crème ou vert. **Tailles 40 à 46 \$39.98**

Cardigan classique de Liz Moody à motif "Argyle" en acrylique, nylon, angora de lapin et laine d'agneau. Couleurs variées. **Tailles 38 à 46 \$39.98**

Chandail à manches chauve-souris d'Yves Venet, garni de point de fantaisie. Acrylique et nylon en ivoire, noir, vieux rose, gris ou rouge. **Tailles 38/40, 42/44 \$44.00**

Certificats-cadeaux disponibles

Pennington

Place Laurier 653-2484 • Place Fleur de Lys 524-0757
• Les Galeries de la Capitale 627-3574

UNE OFFRE SANS SOUS-ENTENDU!

TRANSMISSION AUTOMATIQUE
SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES
POUR NOS VOITURES K 1985
PLYMOUTH RELIANT ET
DODGE ARIES!



- Une valeur de 554\$!
- Aucune condition exigée. Nos concurrents ne peuvent en dire autant.
- Valable pour la nouvelle génération de nos voitures K, les SUPER K 1985: Dodge Aries et Plymouth Reliant.
- Elles étaient déjà les meilleures. Elles le sont davantage grâce à de nombreuses innovations au plan design comme au plan technique.
- Vedettes parmi les tractions-avant, ce sont les compactes les plus vendues au Canada, plus d'un million en Amérique du Nord.
- N'hésitez pas à comparer. Avec Ford. Avec GM. Nulle part vous trouverez une offre aussi intéressante!
- Une transmission automatique, sans frais additionnels pour les modèles 2 portes et 4 portes, sedans et familiales.

L'offre se termine le 31 décembre 1984.
Chez tous les concessionnaires participants.

Chez Chrysler, notre seule ambition, c'est d'être les meilleurs!

CHRYSLER CANADA LTÉE
VOTRE CONFORT • VOTRE SÉCURITÉ

Certains équipements illustrés ou mentionnés sont optionnels moyennant supplément.

CHRYSLER



Tu m'étonneras toujours!

VOITURES K	TEMPO/TOPAZ
TRANSMISSION AUTOMATIQUE	
SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES	Sans frais supplémentaires avec l'achat de l'ensemble spécial Tempo GL 1 064\$ Topaz GS 970\$
SUR TOUS LES MODÈLES	UNIQUEMENT SUR UN MODÈLE
GARANTIE	
Moteur & rouage d'entraînement 5 ANS / 80 000 KM	Moteur & rouage d'entraînement 2 ANS / 40 000 KM
Perforations dues à la corrosion sur la carrosserie extérieure 5 ANS / 80 000 KM	Perforations dues à la corrosion sur la carrosserie extérieure 5 ANS